

1987 n° 2

Juin

les cahiers lorrains

LE CULTES DES SOURCES ET LE TÉMOIGNAGE ÉVENTUEL DE LA TRADITION DANS LA CITÉ DES LEUQUES

Le culte des sources était répandu chez les Gallo-romains et puisait son origine dans des traditions très anciennes. Preuve en est l'assimilation des dieux indigènes aux divinités du Panthéon romain. Sources et rivières étaient leurs demeures; l'eau avait un caractère divin, avec ou sans propriétés minérales. Ce culte, profondément ancré dans les mentalités, survécut à la fin du paganisme.

Si nous nous reportons au témoignage de Sulpice Sévère⁽¹⁾, des prêtres, suivant les voies de communication, s'installèrent dans de simples *vici*. La propagation du christianisme s'accompagna de l'interdiction des cultes païens, dans les campagnes comme dans les villes. Or les avertissements des divers conciles montrent que la réalité a été tout autre. Ainsi, au concile d'Arles, en 443, il est affirmé que « si dans le territoire de quelque évêque, des infidèles allument de petites torches ou vénèrent des arbres, des sources ou même des rochers, s'ils ont négligé de renverser ceci, qu'il (l'évêque) sache qu'il est coupable de sacrilège »⁽²⁾. Les anciennes pratiques religieuses survivaient donc, principalement dans les campagnes où les prêtres étaient moins nombreux, les populations moins instruites et plus proches des forces de la nature.

Au VI^e siècle, Grégoire le Grand⁽³⁾ préconise de détruire les *fana*, petits oratoires païens, ou mieux de les transformer en chapelles chrétiennes afin que le peuple ne soit pas dérangé dans ses habitudes et continue à fréquenter les mêmes lieux. Ces marques d'idolâtrie se maintinrent jusqu'au milieu du VII^e siècle.

Dans la Cité des Leuques, les découvertes archéologiques sur un petit nombre de sites attestent l'existence d'un culte antique auprès d'une source; il nous semble avoir trouvé la survivance des croyances païennes dans la christianisation de la source et les traditions qui s'y rattachent.

1) E. GRIFFE, *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, III, *La Cité chrétienne*, Paris, 1965, p. 260.

2) 2^e Concile d'Arles, Canon 23, éd. C. Munier, *Concilia Galliae, A. 314-506, Corpus christianorum series latina*, CXLVIII, Turnhout, 1963, p. 119.

3) GREGOIRE LE GRAND, lettre XI, 56, dans *Sancti Gregorii Magni registrum epistularum*, Turnhout, 1982, p. 961 (« Corpus christianorum : series latina », CXLA).

– A Sorcy-Saint-Martin (Meuse), des fouilles⁽⁴⁾ entreprises à partir de 1967, au sommet de la Côte Saint-Jean, révélèrent la présence de trois édifices gallo-romains, de plan carré (propre au *fanum*). Deux dateraient du dernier tiers du I^{er} siècle, le troisième du dernier quart du II^e siècle. Les documents figurés trouvés et la présence d'une source au voisinage font songer à un sanctuaire de source dont la divinité protectrice serait Apollon. Or, du Haut Moyen-Age jusqu'en 1793, il y eut une chapelle consacrée à saint Jean-Baptiste, sur la Côte Châtel, liée, semble-t-il, à la présence d'une source dont les gens âgés boivent l'eau, la jugeant salubre.

– A Gondreville (Meurthe-et-Moselle)⁽⁵⁾, il existe la rue des Trois-Saints et la fontaine des Trois-Saints, sise dans la cave d'une maison particulière. Ce n'est pas sans rappeler les triades gauloises vénérées auprès des sources et assimilées aux *Dianaes*, *Matronae*, *Iunones* des Romains, dont la présence est attestée par le mobilier découvert. Or, dans cette cave se trouve un bassin rectangulaire rempli en permanence d'eau froide; en face, sous une voûte, sont placés les bustes des saints Antoine, Sébastien et Fiacre. Les parents, venus de toutes les régions de France, se rendaient auprès du bassin avec les linges de leurs enfants malades, espérant obtenir une guérison. Autrefois, le curé de la paroisse y puisait l'eau bénite.

– A la source Sainte-Valdrée⁽⁶⁾, à Laneuveville-devant-Nancy (Meurthe-et-Moselle), furent mis au jour, en 1847, quatre bas-reliefs représentant des divinités, sans doute Mercure, Apollon et Hygie. Cette source paraît avoir fait l'objet d'un culte dans l'Antiquité; en témoignent les stèles laissées en ex-voto. Or son eau avait la double vertu d'arrêter la fièvre et de guérir les maux d'yeux. Les habitants de la campagne continuèrent à vénérer cette source au Moyen Age, voyant dans les guérisons l'intervention bienfaisante des divinités païennes. Alors, les abbesses de Saint-Pierre-aux-Nonnains édifièrent une chapelle, consacrée à leur fondatrice, afin de supprimer les pratiques superstitieuses⁽⁷⁾.

– Sur la montagne de Sion, a été trouvée en 1817 une table carrée⁽⁸⁾ portant une dédicace à Mercure et Rosmerta, qu'invoque un père pour la santé de son fils. De nombreuses traces d'implantation romaine y furent décelées, et une source abondante en toute saison coule à Saxon, à

4) R. BILLORET, *Informations archéologiques*, dans *Gallia*, 26, 1968, p. 380; 28, 1970, p. 294 et 30, 1972, p. 360; B. HUMBERT, *Les « fana de Sorcy-Saint-Martin (Meuse) »*, dans *Études d'architecture gallo-romaine*, Nancy, 1983, p. 41-56 (« ELAN » I).

5) Renseignements recueillis le 24 juin 1981 auprès d'un habitant de la rue : la dernière consultation remontait alors à un an et demi environ. Confirmation de ce propos par le docteur Hachet et Monsieur J.M. Cuny.

6) E. ESPERANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, VI 4681, 4695, 4696, 4697.

7) J. RENAULD, *L'ermitage de Sainte-Valdrée près de Laneuveville-devant-Nancy*, dans *M.S.A.L.*, 1874, p. 324-343.

8) M. TOUSSAINT, *Répertoire archéologique du département de Meurthe-et-Moselle* (période gallo-romaine), Nancy, 1947, p. 58.

quatre cents mètres de là⁽⁹⁾. Or la colline de Sion est un célèbre lieu de pèlerinage pour les Lorrains depuis que, vers 970, saint Gérard vint élever un petit sanctuaire à la Vierge et lui ériger une statue. Les habitants de la région⁽¹⁰⁾ prient Notre-Dame de Sion et boivent l'eau de la fontaine pour obtenir la guérison de leurs maux, « ou des consolations dans leurs peines ». La Vierge, devenue protectrice du pays, a suppléé Rosmerta.

– Près de la fontaine Saint-Médard, à deux kilomètres de Damas (Vosges), ont été fouillées des ruines importantes qui seraient les substructions d'un édifice⁽¹¹⁾ dont la destination n'est pas connue, peut-être un temple. Or, le 8 juin, les gens du village et des environs se rendaient auprès de cette fontaine et participaient « à un repas frugal [...], puis jouaient, dansaient et s'ébattaient jusqu'à la fin du jour »⁽¹²⁾. Cette fête aurait une origine païenne, ne concordant pas avec le jour de la fête du saint.

– Grand (Vosges) semble avoir été un sanctuaire consacré à Apollon guérisseur⁽¹³⁾. Tout un réseau de canalisations souterraines a été découvert, ainsi que l'emplacement de thermes publics monumentaux⁽¹⁴⁾. Une inscription (*ILTG 416*) mentionne la pratique de l'incubation, rite par lequel on provoquait l'apparition en songe d'une divinité pour la consulter sur l'avenir, l'issue d'une maladie et les remèdes aptes à la combattre.

Or les martyres de saint Elophe, de l'évêque saint Euchaire et de sa sœur Libaire, au IV^e siècle, selon les légendes hagiographiques, coïncideraient avec la destruction de Grand. Libaire aurait refusé d'honorer Apollon et abattu sa statue⁽¹⁵⁾. La tête tranchée par les Romains, elle serait rentrée dans la ville en la portant, s'écroulant devant le temple. Une source aurait jailli là où tombait le sang; une chapelle fut élevée.

9) M.E. OLRÉY, *Topographie de la montagne de Sion-Vaudémont et de ses environs*, dans *M.S.A.L.*, X, 1868, p. 58.

10) Dom CALMET, *Notice de la Lorraine*; M. BOTTIN, *Sur les tombeaux antiques découverts en 1809, 1815 et 1816 sur le territoire de Vézelize, au département de la Meurthe*, dans *M.S.A.F.*, 1821, p. 475.

11) M. TOUSSAINT, *Répertoire archéologique du département des Vosges* (période gallo-romaine), p. 33-34.

12) R. PARISOT, *Monuments découverts dans la commune de Damas*, dans *J.S.E.V.*, 1825, p. 32-40; J. CHOUX, *Le culte des eaux dans la Cité des Leuques et ses survivances dans le Christianisme*, dans *R.H.L.*, 1949, p. 15.

13) R. BILLORET, *La ville antique de Grand (Vosges)*, Colmar, 1978; E. FREZOULS, *Les villes antiques de la France I, Belgique I*, Strasbourg, 1982, p. 198-234.

14) R. BILLORET, *Informations archéologiques*, dans *Gallia*, 28, 1970, p. 310.

15) V. MOUROT, *Légende de sainte Libaire, vierge et martyre. Souvenirs du village de Grand (Vosges)*, Paris, 1873, p. 101. L'abbé Mourot ne mentionne aucune source bibliographique; il cite seulement de façon allusive un légendaire anonyme de 1036. Il se réfère sans doute aux textes des Passions du Moyen Âge cités dans l'ouvrage *Les villes antiques de la France I, Belgique I*, publié sous la direction d'E. FREZOULS :

– RUPERT de TUY, *Passion du bienheureux Elophe, martyr* (développement au XII^e siècle, d'une Passion du XI^e siècle. Cf. texte : MIGNE (J.P.), *Patrologie latine*, CLXX, Paris, 1854, col. 427-436.

– Manuscrit de l'église d'Ayette (Pas-de-Calais, recueilli par les Bollandistes). Cf. texte : L'HUIL- LIER (J.L.), *Sainte Libaire et les martyrs lorrains du IV^e siècle*, Nancy, 1889, p. 387.

– Manuscrit d'Utrecht-Saint-Sauveur, 7 octobre (également recueilli par les Bollandistes). Cf. texte : L'HUIL- LIER (J.L.), *op. cit.*, p. 392-394.

– Les sources thermales de Vittel ont été fréquentées et vénérées dès l'Antiquité. Dans un petit bois entourant la Source Salée⁽¹⁶⁾, furent mises au jour les fondations d'un petit monument de plan carré qui pourrait être un temple de la divinité protectrice de la source, peut-être Vénus. Ces sources tombèrent dans l'oubli avec l'arrivée du christianisme.

– Les lieux abandonnés devinrent le domaine d'êtres monstrueux; ainsi, la Grande Source ou Source de Gérémoys⁽¹⁷⁾ passait pour être « le lieu de rendez-vous des suppôts du diable ». Il y avait aussi la Source des fées; un souterrain aurait été creusé pour leur permettre « de se rendre la nuit dans l'église ».

Dans ces localités, la tradition chrétienne a vraisemblablement pris le relais des cultes païens. Dans d'autres, où du matériel gallo-romain a été mis au jour, les sources font ou ont fait l'objet d'un culte chrétien, marqué souvent par des pratiques superstitieuses héritées du passé : c'est le cas de Barisey-la-Côte, Fouchères, Martigny-les-Bains, Vioménil et Vaux-la-Petite. Rien ne permet actuellement d'affirmer qu'elles étaient fréquentées dès l'Antiquité; mais cette hypothèse s'appuie sur des constatations faites dans d'autres régions.

La prudence est de règle dans ce domaine; cependant il nous a paru intéressant de répertorier les sources christianisées, objets de rites superstitieux dans le passé. L'Abbé Choux⁽¹⁸⁾ dans une brève étude a esquissé le parallélisme probable entre ces survivances et les pratiques anciennes connues par les textes et les fouilles. D'ailleurs, Grégoire de Tours, au VI^e siècle⁽¹⁹⁾, les avait énumérées.

Les offrandes

L'offrande alimentaire en est la forme la plus primitive. A Martigny-les-Bains (Vosges), station thermale dans l'Antiquité, les mariés de l'année jetaient un gâteau dans une fontaine, le jour des Roulans. Cela rappelle le gâteau d'épeautre offert à Jupiter, lors du mariage par *confarreatio*. Cet usage se retrouve chez les Leuques près de deux sources connues pour leur fréquentation par les Chrétiens : à Saint-Gibrien (Meurthe-et-Moselle), des pains sont bénis le 7 mai, jour du pèlerinage annuel, et à Trondes les pèlerins apportent du pain auprès de la fontaine Saint-Elophé et de celle de l'Évêque.

16) M. TOUSSAINT, *Vosges*, p. 45.

17) A. FOURNIER, *Vittel*, dans *B.S.P.V.*, 1897-1898, p. 15.

18) J. CHOUX, *Le culte des eaux*, p. 9-16.

19) GREGOIRE DE TOURS, *De gloria confessorum*, II, *De sancto Hilario episcopo Pictaviensi* : « Il y avait dans le pays de Gévaudan, sur une montagne nommée Helarius, un grand lac. Là, à une certaine époque, une multitude de gens de la campagne faisait comme des libations à ce lac; elle y jetait des linges ou des pièces d'étoffe servant aux vêtements d'hommes; quelques-uns des toisons de laine; le plus grand nombre y jetaient des fromages, des gâteaux de cire, du pain, et, chacun, suivant sa richesse, divers objets qu'il serait trop long d'énumérer. Ils venaient avec des chariots, apportant de quoi boire et manger, abattaient des animaux, et, pendant trois jours ils se livraient à la bonne chère », dans « *M.G.H. Scriptores rerum merovingicarum*, I », p. 749. M.D. PONCIN, *Le culte des sources dans la Cité gallo-romaine des Leuques*, Thèse de 3^e cycle, Université de Nancy II, 1986.

Un autre type d'offrande consiste à déposer des fleurs auprès d'une source, comme le faisaient les Romains le 13 octobre à l'occasion des *Fontinalia*, fêtes en l'honneur de *Fons*, dieu des sources et des fontaines. Pour célébrer le débit croissant des sources à l'automne, en pays méditerranéen, on jetait des couronnes dans les fontaines, et ornait de guirlandes la margelle des puits. A Domrémy, Jeanne d'Arc et ses compagnes avaient l'habitude de suspendre des fleurs à l'Arbre des Fées qui se dressait près de la fontaine des Groseilliers, appelée au XV^e siècle la Bonne Fontaine aux Fées Notre-Seigneur.

Plus surprenante est l'offrande des épingles : c'est l'instrument de consultation utilisé par les jeunes filles désireuses de se marier, à Sainte-Sabine (Vosges). Si une épingle surnage, elle annonce un mariage dans l'année. A Barisey-la-Côte (Meurthe-et-Moselle) où une implantation romaine est attestée, les jeunes filles faisaient de même à la fontaine Notre-Dame des Trois Gouttes. Or les Anciens offraient aux dieux broches et épingles⁽²⁰⁾; des fibules ont été retrouvées auprès de la Source Salée, à Vittel⁽²¹⁾.

Parfois, des objets dont la tradition ne nous a pas communiqué la nature étaient placés près des sources par les pèlerins, ainsi à Bouxières-sous-Froidmont (Meurthe-et-Moselle).

L'usage de déposer des pièces de monnaie n'est pas attesté chez les Leuques auprès des sources seulement connues par la tradition chrétienne.

L'utilisation oraculaire des linges

L'eau est souvent utilisée dans les pratiques de dévotion; les pèlerins recourent au linge comme agent de consultation, mais les situations envisagées sont contradictoires.

Le linge peut être simplement immergé, puis rendu aux malades, car il porte en lui les qualités bénéfiques de l'eau. Cet usage est connu en Meuse, à la fontaine Saint-Paul de Loxéville, et à la fontaine Saint-Langueur de Resson, et en Meurthe-et-Moselle à Bouxières-sous-Froidmont et à Saint-Gibrien où en plus les linges sont bénis.

Le linge est immergé dans l'eau : s'il s'enfonce, son propriétaire guérira. Ce type de consultation se retrouve uniquement en Meuse : à l'ermitage Sainte-Anne de Broys à Badonvilliers où le pèlerinage a encore lieu le dernier dimanche de juillet, à Gondrecourt-le-Château, à la fontaine Saint-Christophe de Reffroy, à la fontaine Saint-Michel de Tourailles-sous-Bois. La même pratique existait auprès du puits Saint-Julien, à Vaux-la-Petite, où des substructions ont été reconnues, rendant vraisemblable un usage antique.

20) Th. HOMOLLE, *Comptes des Hiéropes du temple d'Apollon délien*, dans *B.C.H.*, 1882, p. 1-167.

21) M. TOUSSAINT, *Vosges*, p. 45 et J. CHOUX, *Le culte des eaux*, p. 9.

Le linge est immergé : s'il surnage, la guérison est assurée. Cet usage est attesté dans toute la Cité : en Meuse, à la chapelle Notre-Dame de Chécourt située près d'une source à Dainville, à la fontaine Saint-Pierre de Delouze Rosières, à la source Sainte-Anne de Louppy-le-Château; en Meurthe-et-Moselle, à la fontaine Saint-Léger de Lay-Saint-Rémy; et dans les Vosges, à la fontaine Sainte-Colombe de Provenchères-lès-Darney.

L'immersion partielle du linge indique les parties malades : c'est ce qu'attendaient les pèlerins se rendant auprès d'une source à Velaines (Meuse). Il en était de même à Gondreville (Meurthe-et-Moselle) où la toponymie paraît rappeler un ancien culte de source.

Enfin certaines sources ont une simple valeur oraculaire. Les pèlerins y formulent des vœux, sans déposer d'offrandes. A la fontaine de Saint-Rouin, à Resson (Meuse), les habitants, lors des grandes sécheresses, prient Dieu d'envoyer la pluie. En Meurthe-et-Moselle, les jeunes filles espèrent voir l'image de leur futur époux dans la Deuille, pendant la semaine de la Chandeleur. A La Bresse, le 10 août, les jeunes gens font un vœu près de la source. Dans les deux derniers cas, aucun support religieux n'accompagne ces pratiques superstitieuses. Mais ils nous ont semblé devoir être rapprochés des précédents; les poètes latins signalent des sources fréquentées par les pèlerins qui y formulent des vœux.

Les ablutions et l'absorption de l'eau

Dans les pèlerinages chrétiens, le rituel le plus fréquent utilise l'eau sous toutes ses formes. Les Romains agissaient déjà ainsi, surtout lorsque la source avait des propriétés médicinales. Selon la croyance populaire, l'action bienfaisante de l'eau s'exerce essentiellement par contact; elle est due à la divinité salvatrice qui la protège. L'eau a un pouvoir purificateur sur les corps et les âmes; elle délivre de la maladie qui est une souillure. Les poètes latins font fréquemment écho à ces croyances et aux pratiques qui en découlent.

La religion chrétienne a développé cette purification morale par l'intermédiaire de l'eau, notamment dans le sacrement du baptême. Dans la Cité des Leuques, très nombreuses sont les sources christianisées où se rendent les pèlerins pour faire des ablutions ou boire de l'eau; il s'agit souvent de malades atteints de maux d'yeux : en Meurthe-et-Moselle, à Bouxières-sous-Froidmont, à la fontaine de Froide-Terre de Cercueil, à la fontaine Saint-Elophé de Trondes; dans les Vosges, à la source Sainte-Claire du Ban de Laveline, à la fontaine Saint-Laurent de La Bresse, à la fontaine Saint-Georges de Bruyères, à la fontaine Sainte-Richarde d'Étival-Clairefontaine, à la fontaine Montégoutte de Fraize, à la source Sainte-Claire de Frapelle, à la fontaine Saint-Etienne de Rupt-sur-Moselle, à la fontaine Sainte-Sabine de Sainte-Sabine, à la fontaine Sainte-Claire du Saint-Mont.

Les sources sont ainsi fréquentées par les familles des malades qui leur rapportent de l'eau. Parfois le malade est plongé dans la source : à la fontaine Saint-Florentin de Bonnet, à la fontaine de Chana à Sorcy-Saint-Martin ou à Velaines en Meuse. Or, plonger la tête à deux ou trois reprises dans le fleuve fait partie des rites du culte rendu au Tibre, à Rome, comme le rappellent Perse au I^{er} et Juvénal au II^e siècle⁽²²⁾. D'ailleurs, l'Église primitive dans de fréquents avertissements a interdit de se baigner à la Saint-Jean⁽²³⁾.

Les assemblées à date fixe

Des assemblées, communément appelées pèlerinages, se réunissaient lorsque l'on célébrait le renouveau de la nature. Selon l'abbé Choux⁽²⁴⁾, il n'y a pas toujours concordance entre cette date et celle de la fête du saint qui patronne la source. Bon nombre de ces assemblées ont disparu, aucune vérification n'est donc possible.

Peut-être faut-il voir dans ces réunions qui donnent lieu à repas et danses, le souvenir de rencontres antérieures à l'avènement du Christianisme. Cela semble être le cas à Ognéville, Sainte-Menne, au Val des Nonnes (Meurthe-et-Moselle), à Damas-et-Bettegney, Haréville et Savigny (Vosges). Les qualités de l'eau n'y sont nullement prises en considération. En revanche, à Saint-Gibrien (Meurthe-et-Moselle) où les pèlerins accordent à l'eau un pouvoir oraculaire, il y a un repas et à Frapelle (Vosges) où l'eau de la source guérit les maux d'yeux, le pèlerinage s'accompagne de réjouissances et de danses. L'Église aurait profité de ces assemblées pour les placer sous le patronage d'un saint.

A la chapelle Notre-Dame de Bermont (Vosges), édiflée au-dessus de la fontaine Saint-Thiébaud, a lieu chaque lundi de Pentecôte un pèlerinage. Selon l'abbé Choux, « le marché qui se tenait lors du pèlerinage annuel peut avoir une origine très ancienne et remonter à l'époque où la divinité de la source protégeait le trafic qui s'y faisait »⁽²⁵⁾. Or à Soulosse-Sainte-Elophé, le dieu Mercure, tout en protégeant le trafic, semble avoir été divinité de source.

L'eau, notamment la présence d'une source, a été de tout temps un élément déterminant pour le rassemblement définitif des populations avec implantation de bourgades ou temporaire à l'occasion des cérémonies. Dans la Cité des Leuques, auprès de cinquante sources, les Chrétiens ont accompli et accomplissent parfois encore, à l'occasion de pèlerinages, des rites qui rappellent les usages antiques. Ces survivances ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la Cité dans l'Antiquité. En effet,

22) PERSE, *Saturae*, II, 15-16 et JUVENAL, *Saturae*, VI, 522-526.

23) CESAIRE D'ARLES, *Sermo*, XXXIII, 140 et SAINT AUGUSTIN, *Sermo* 277 n° 4, Migne t. XXXIX, col. 2268.

24) J. CHOUX, *Le culte des eaux*, p. 15.

25) *Ibid.*, p. 15.

des découvertes récentes à Cerville (Meurthe-et-Moselle) et au Saint-Mont (Vosges) laissent supposer des aménagements antiques auprès des sources. De telles trouvailles ont été faites en d'autres régions de France. Cela rend plus vraisemblable notre hypothèse selon laquelle un lien existe entre ces usages qui ne tirent pas leur origine du christianisme et les pratiques de la religion romaine.

Dans ce cas, il n'est pas douteux que des travaux réalisés auprès des sources étudiées permettraient la mise au jour du matériel archéologique qui confirmerait leur fréquentation durant l'Antiquité. Les lieux de culte survivent ainsi aux affres du temps, quelle que soit la divinité honorée.

Marie Dominique PONCIN